



TOURNESOL BIO

Fiche technique



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
POITOU
CHARENTES

Peu exigeant en éléments fertilisants et rustique, le Tournesol s'adapte bien à la production biologique. Il a aussi la caractéristique de couvrir rapidement le sol et de limiter ainsi la pression des adventices. Le tournesol est très apprécié en première année de conversion, il est l'oléagineux le plus cultivé en bio. Facile à conduire en bio et d'un niveau de rendement proche du conventionnel.

☛ Place dans la rotation

Entre deux cultures d'automne. Plutôt en fin de rotation céréalière lorsque les fournitures d'azote sont faibles. Eviter de la placer après une prairie retournée récemment pour limiter les attaques de taupins. Culture à réserver aux sols non irrigables. Culture adaptée à l'implantation de prairies sous couvert.

☛ Choix variétal

Choix variétal en fonction du potentiel de rendement et de la résistance aux maladies :

- Résistance aux nouvelles races de mildiou.
- Bonne tolérance au phomopsis (variétés classés TPS)
- Bon comportement vis-à-vis des différentes formes de sclérotinia : le sclérotinia du collet dans le cas de rotations favorables à ce type de symptômes (légumineuse, oléagineux).

La précocité est à adapter à la date de semis et surtout au type de sol. A partir de la fin du mois d'avril, il est conseillé d'utiliser des variétés précoces afin de réaliser une récolte courant septembre.

☛ Date de semis

“Dans la pratique”

11% avant le 20 avril
47% du 20 au 30 avril
42% du 1er au 10 mai

Attendre que la température soit supérieure à 8°C dans les premiers centimètres du sol pour permettre

une levée rapide et homogène. Il est préférable de retarder la date de semis pour réunir ces conditions quitte à implanter une variété précoce.

☛ Densité de semis



Les semences de tournesol sont vendues en doses de 150 000 graines. Semer 65 000 à 70 000 graines/ha pour un objectif de 60 000 à 65 000 pieds/ha.

Vis-à-vis du rendement, l'écartement optimal est de 55 à 60 cm.

“Dans la pratique”

La densité de semis moyenne en Poitou-Charentes est de 75 000 grains/ha

☛ Désherbage

Stade	Intervention
Pré-émergence	1 passage de herse étrille
A partir du stade 1ère paire de feuilles	1 passage de herse étrille
A partir du stade 2 paires de feuilles	Binage (déchausser)
5 - 6 feuilles	Binage (rechausser)

Désherbage thermique possible en rattrapage sur le rang en particulier sur chénopode.

>>>

>>

☛ Ravageurs

Dans certains cas, les prédateurs tels que les lapins, lièvres ainsi que les oiseaux peuvent être un frein à la culture.

Afin d'effrayer les oiseaux, différents moyens de lutte sont disponibles comme les canons, bandes sifflantes, cerfs-volants et ballons effaroucheurs mais les meilleures efficacités sont obtenues en combinant ces différents leviers.

☛ Fertilisation

Besoins en azote par quintal produit et exportation en phosphore et potasse par quintal produit.

Le système racinaire explique la bonne aptitude du tournesol à extraire l'azote des couches profondes du sol.

Un apport de matières organiques avant le semis permet de satisfaire les besoins de la culture.

N	P205 exporté	K20 exporté
4,6	1,3	0,8

☛ Rendement

Proche de celui réalisé en conventionnel, le rendement moyen régional est de 21 q/ha.

☛ Normes commerciales et critère de qualité

- Taux huile : norme min 44 %
- Humidité : 9%
- Acidité de l'huile exprimée en % d'acide oléique libre. Au-delà de 1% en bio, des problèmes de commercialisation peuvent apparaître.
- Impureté : 2% (à voir avec l'acheteur)



CONTACTS

Coordination régionale Céréales :

AGROBIO PC

J-Pierre GOURAUD

05 49 29 17 17

agrobiopc.projets@wanadoo.fr

Appui-conseil :

• Thierry Quirin - Chambre d'Agriculture 86
06 76 98 53 66

thierry.quirin@vienne.chambagri.fr

• Julien Bernardeau - Chambre d'Agriculture 17
05 46 35 50 79

julien.bernardeau@charente-maritime.chambagri.fr

• Clement Bessettes - Chambre d'Agriculture 16
05 45 24 49 49

clement.bessettes@charente.chambagri.fr

• Olivier Guerin - Chambre d'Agriculture 17
05 46 50 45 00

olivier.guerin@charente-maritime.chambagri.fr

• Marc Pottier - Chambres d'Agriculture
06 19 52 28 47

corab.marc@orange.fr

avec le soutien financier de :

